

FICHE D'INFORMATION PRÉ-OPÉRATOIRE Shunt porto-cave intrahépatique (ou TIPS)

Qu'est-ce qu'un TIPS ?

Il s'agit de la création d'une communication à l'intérieur du foie entre le tronc porte et la veine hépatique. Celle-ci permet de dériver le sang porte directement vers le cœur. Pour maintenir ouverte cette communication, un stent couvert est mis en place.

L'objectif est de traiter une partie des complications de l'hypertension portale. L'hypertension portale est l'augmentation de la pression veineuse dans le tronc porte qui draine le sang du tube digestif vers le foie. Elle est secondaire à votre maladie hépatique (Cirrhose) et peut conduire à une hémorragie digestive et de l'ascite et sont graves et peuvent être responsables d'une importante altération de votre état général. Ces complications sont traitées en première intention des médicaments instaurés par votre hépatologue. L'indication d'un TIPS est posée après concertation pluridisciplinaire et discussion entre les équipes d'hépatologie et de radiologie interventionnelle.

Pourquoi cet examen m'est-il proposé ?

Vous êtes affecté par une complication de l'hypertension portale. La réunion de concertation pluridisciplinaire spécialisée de la Pitié-Salpêtrière est d'avis que ce traitement constitue la meilleure prise en charge de votre maladie. Habituellement ce traitement est indiqué dans le traitement de l'ascite réfractaire, en prévention de rupture de varices œsophagiennes ou pour préparer certaines chirurgies.

Comment se déroule l'examen ?

Avant l'examen :

- Vous devez bénéficier d'une consultation d'anesthésie au moins 48H avant l'intervention.
- Vous devez vous présenter à jeun depuis au moins 6H
- Veuillez prendre une douche et vous laver au savon la veille au soir ou le matin de l'examen.
- Vous serez systématiquement admis la veille dans l'Unité de Soin Intensif Hépatologique (USIH)

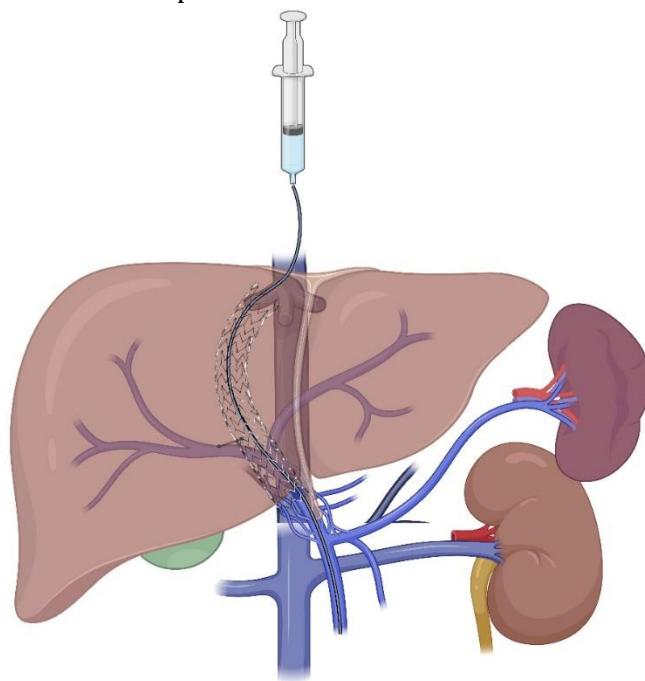
Pendant l'examen (2H) :

L'intervention est réalisée sous anesthésie générale. Le médecin va ponctionner la veine jugulaire interne droite au cou de façon à introduire un cathéter jusqu'au foie, puis créer un trajet entre la veine hépatique et le tronc porte. Celui-ci sera pérennisé au moyen d'une prothèse métallique

couverte. Une fois le calibre de celle-ci adapté à votre hypertension portale, le médecin retirera l'ensemble du matériel après avoir réalisé un unique point de suture au niveau du cou. Vous serez par la suite pris en charge en Unité de Soins Intensifs Hépatologiques pour surveillance pendant quelques jours.

Après l'examen :

- Vous serez surveillé en salle de Réveil par l'équipe d'anesthésie pendant une durée de 2H puis en USIH pour une durée de 48H à 96H.
- Environ 72h après la pose et au cours de la même hospitalisation, un contrôle des pressions hépatiques sera réalisé au bloc de radiologie interventionnelle. Celui-ci a pour but de contrôler la perméabilité du TIPS, d'objectiver d'éventuelles varices et de contrôler votre gradient porto-systémique. La procédure dure environ 30 min et se déroule sous anesthésie locale, par abord jugulaire également.
- Le compte-rendu écrit sera disponible dans les 15 jours sur <https://mon.aphp.fr/> (Espace patient AP- HP) et une nouvelle prise de pression en radiologie interventionnelle sera organisée 6 à 8 semaines après le TIPS.



Quels sont les risques ?

- Saignement intra-abdominal : immédiatement après la procédure mais rare.
- Insuffisance hépatique : rapidement après la procédure mais le plus souvent transitoire.
- Décompensation cardiaque : dans les jours et semaines suivant la procédure pouvant conduire à boucher le TIPS.
- Encéphalopathie hépatique : dans les premiers mois après le TIPS pouvant être traité médicalement ou par réduction/occlusion du TIPS.

- Les complications infectieuses sont exceptionnelles.

Consentement à l'intervention

Madame / Monsieur a été informé des modalités de l'examen, des bénéfices à en attendre et des risques encourus, a personnellement rempli cette fiche et a donné son accord pour que l'acte radiologique interventionnel soit réalisé.

Signature

Fait le à

Consentement à l'exploitation des données

En acceptant votre prise en charge au sein de notre établissement hospitalo-universitaire, vous consentez à ce que vos données médicales puissent être utilisées, de manière strictement confidentielle et anonymisée, à des fins de recherche, d'enseignement ou d'amélioration des pratiques médicales, conformément à la réglementation en vigueur (notamment le RGPD et le Code de la santé publique). Vous pouvez à tout moment vous opposer à cette utilisation en le signalant à l'équipe médicale.

Signature

Fait le



Pour plus d'informations, scannez ce QR code qui vous redirigera vers notre site internet